



Bruxelles, décembre 2016,

## Croisière sur la Moldau et l'Elbe de Prague à Berlin

du mercredi 16 au jeudi 24 août 2017

Croisière de 9 jours à bord du dernier-né de la flotte CroisiEurope,  
le MS «ELBE PRINCESSE» (5 ancres).



### 1er JOUR : BRUXELLES – PRAGUE

Départ de Bruxelles National vers Prague. Embarquement à 18h00 à Prague et installation dans les cabines. Présentation de l'équipage et cocktail de bienvenue.  
Dîner à bord. Escale de nuit.

### 2<sup>e</sup> JOUR : PRAGUE



Pension complète. Matinée consacrée à la visite guidée facultative de la vieille ville de **Prague**. "Stare Mesto", ce quartier dont l'origine remonte à plus de 1000 ans, est un des hauts lieux de l'histoire de la Bohême. Lors d'une balade dans les ruelles de la ville, vous découvrirez entre autres le quartier juif, l'hôtel de ville et sa célèbre horloge astronomique et l'église Notre-Dame de Tyn. L'après-midi sera consacrée à la visite facultative du quartier du Château : palais, églises et couvents côtoient harmonieusement le château qui surplombe la capitale. Vous découvrirez aussi la cathédrale St Vitus, le plus grand édifice religieux du pays et l'une des plus prestigieuses cathédrales gothiques d'Europe, l'ancien Palais Royal et la Ruelle d'Or. Escale de nuit.

### 3<sup>e</sup> JOUR : PRAGUE – LITOMERICE

Pension complète à bord. Matinée en navigation vers **Horin** (écluse). Profitez de cette matinée en croisière pour admirer les paysages ou participer aux animations à bord.  
L'après-midi, départ pour la visite guidée facultative de **Litomerice**, ville royale, l'une des plus anciennes cités de Bohême fondée au XIII<sup>e</sup> siècle et dont le centre ancien est classé

monument historique. Les maisons à arcades tout autour de la place centrale, les nombreuses églises typiques et autres galeries vous raconteront leurs péripéties historiques. Retour à bord à **Litomerice**. Soirée animée. Escale de nuit.

#### **4<sup>e</sup> JOUR : LITOMERICE – BAD SCHANDAU – DRESDE**

Pension complète à bord. Matinée en navigation dans la Suisse saxonne où alternent prairies, bois, lacs, vignes et châteaux. Escale à **Bad Schandau**, point de départ de l'excursion facultative dans l'**Elbsandsteingebirge** (massif gréseux de l'Elbe en Suisse saxonne). Vous découvrirez la forteresse de Königstein érigée sur un piton rocheux au-dessus d'une boucle de l'Elbe. Edifiée au XIII<sup>e</sup> siècle et remaniée au fil de l'histoire, cette remarquable construction sert de refuge et de prison. Arrêt au belvédère Bastei, situé au cœur du parc naturel de la Suisse saxonne où vous observerez des formations rocheuses spectaculaires qui semblent surgir d'un profond canyon. Retour à bord et continuation de la croisière vers Dresde que nous atteindrons dans la soirée. Escale de nuit.

#### **5<sup>e</sup> JOUR : DRESDE – MEISSEN**

Pension complète à bord. La matinée sera consacrée à la visite facultative de la "**Florence de l'Elbe**". D'origine slave puis germanisée au XII<sup>e</sup> siècle par les margraves de Meissen, la ville fut la résidence de ducs et de rois pendant 700 ans. Son patrimoine architectural et artistique éblouissant en fait l'un des plus importants centres touristiques d'Allemagne. Retour à bord et départ en navigation vers **Meissen**. Visite facultative de la ville et de sa célèbre manufacture de porcelaine. Vous découvrirez le processus de fabrication de la porcelaine dite "dure" puis pourrez admirer de magnifiques pièces exposées dans le musée. Continuation dans la ville où vous pourrez admirer le château Albrecht (extérieurs) et la cathédrale (extérieurs). Soirée spectacle de l'équipage. Navigation de nuit.



#### **6<sup>e</sup> JOUR : WITTENBERG – MAGDEBOURG**

Pension complète à bord. Visite guidée facultative de la ville de Luther. Vous découvrirez le centre-ville et ses belles maisons patriciennes de style Renaissance. Visite de la maison de Luther qui était à l'origine un monastère augustin et abrite aujourd'hui le plus grand musée au monde de la Réforme inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Après-midi en navigation. Soirée quiz à bord. Escale de nuit à Magdebourg.



#### **7<sup>e</sup> JOUR: MAGEDBOURG – HOHENWARTHE – GENTHIN – BERLIN**

Pension complète à bord. Tôt le matin, départ du bateau vers **Hohenwarthe** (écluse), point de départ de l'excursion facultative de Magdebourg, ville située sur le cours moyen de l'Elbe et la "Route romane". La cathédrale est l'un des édifices gothiques les plus importants d'Allemagne. Retour à bord à **Genthin** et continuation de la navigation vers Berlin. Soirée animée à bord. Escale de nuit.

#### **8<sup>e</sup> JOUR : BERLIN**

Pension complète à bord. Visite guidée facultative de **Berlin**. L'après-midi sera consacrée à la visite facultative des Jardins du Palais de Sans-Souci, magnifique parc paysager conçu durant le règne de Frédéric le Grand. Soirée de gala à bord. Escale de nuit.

#### **9<sup>e</sup> JOUR : BERLIN – BRUXELLES**

Petit déjeuner buffet à bord. Débarquement à 9h00. Retour vers Bruxelles.

**Fin de nos services.**

<b>Prix par personne</b>	<b>1.895 €</b>
Supplément pont supérieur	<b>180 €</b>
Supplément cabine individuelle	<b>555 €</b>

**Ce prix comprend :**

- la croisière en pension complète du dîner du Jour 1 au petit déjeuner buffet du Jour 9 ;
- les boissons incluses dans nos prix concernent uniquement l'eau, le vin, la bière, les jus de fruits à discrétion et un café servis par CroisiEurope lors des repas pris à bord du bateau, ainsi que les boissons au bar (sauf champagne et carte des vins) ;
- le logement en cabine double climatisée avec douche et WC ;
- l'animation ; l'assistance de notre animatrice à bord ;
- le cocktail de bienvenue ; la soirée de gala ;
- l'assurance assistance/rapatriement ; les taxes portuaires ;
- les vols de Bruxelles à Prague et de Berlin à Bruxelles ; les taxes d'aéroport ; les transferts aéroport/port/aéroport.

**Ce prix ne comprend pas :**

- les boissons figurant sur la carte des vins ;
- les boissons prises pendant les repas lors des excursions ou des transferts ;
- l'assurance annulation/bagages;
- les excursions facultatives (à réserver et à régler à bord ou à l'agence) ;
- les dépenses personnelles;
- les pourboires.

**Formalités :**

- carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité obligatoire.  
Les ressortissants hors UE sont priés de consulter leur ambassade ou leur consulat.

*Pour des raisons de sécurité de navigation, la compagnie et le commandant du bateau sont seuls juges pour modifier l'itinéraire de la croisière. **PRE-PROGRAMME 2016, sujet à modifications.** Excursions facultatives. Valeur du vol incluse dans le prix de la croisière 365 € TTC, au-delà à la charge du client valable en fonction des disponibilités à la confirmation du dossier. Transfert calculé sur une base de 20 personnes payantes. En-dessous de cette base, transfert privatif : nous consulter. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération. Soumis aux conditions générales et particulières de vente CroisiEurope – Licence IM067100025.*

Excursions					Prix	Prix à bord
PRAGUE					29,00 €	32,00 €
CHÂTEAU DE PRAGUE					45,00 €	53,00 €
LITOMERICE					42,00 €	50,00 €
ELBSANDSTEINGEBIRGE-FORTERESSE KOENIGSTEIN					58,00 €	69,00 €
DRESDE					38,00 €	44,00 €
MEISSEN					50,00 €	60,00 €
WITTENBERG					47,00 €	56,00 €
MAGDEBURG					46,00 €	61,00 €
BERLIN					40,00 €	47,00 €
POTSDAM : Jardins de Sans Souci					40,00 €	47,00 €
<b>Prix du forfait</b>					<b>372,00 €</b>	<b>521,00 €</b>

Organisatrice : Thérèse Detiffe



# Bulletin de participation

CROISIERE SUR LE MS «ELBE PRINCESSE» de Prague à Berlin  
du mercredi 16 au jeudi 24 août 2017

Pour enregistrer votre réservation,  
il est impératif de renvoyer le bulletin de participation à:  
**CROISIEUROPE,**  
**Rue Ravenstein, 56 - 1000 Bruxelles**  
Fax (32) 02/514 33 54 – E-mail : [abruxelles@croisieurope.com](mailto:abruxelles@croisieurope.com)

Mme/Mlle/M. .... N° de membre : .....

Nom de jeune fille.....

Adresse.....

Tél./Fax ..... GSM .....

E-mail.....

Accompagné(e) de :

Mme/Mlle/M. .... Date de naissance : .....

Nom de jeune fille .....

Adresse .....

Tél./Fax..... GSM .....

E-mail.....

- |                          |  |   |
|--------------------------|--|---|
| <input type="checkbox"/> | <b>Cabine double pont principal</b>    | <b>au prix de 1.895,00 € par personne</b> |
| <input type="checkbox"/> | <b>Cabine single pont principal</b>    | <b>au prix de 2.450,00 € par personne</b> |
| <input type="checkbox"/> | <b>Cabine double pont supérieur</b>    | <b>au prix de 2.075,00 € par personne</b> |
| <input type="checkbox"/> | <b>Cabine single pont supérieur</b>    | <b>au prix de 2.630,00 € par personne</b> |
| <input type="checkbox"/> | <b>Assurance annulation et bagages</b> | <b>3,8% du montant par personne.</b>      |

**Je souhaite réserver le forfait excursions au prix de 372.00 € OUI NON**

Le paiement vous sera demandé lors de la confirmation de votre inscription. Vous recevrez un contrat de réservation de la part de CroisiEurope avec leur n° de compte sur lequel vous devrez verser le montant total.

**Personne à contacter en cas d'urgence** : .....

**Tél.** : .....

**Date**..... **Signature**.....

**N° de compte qui sera utilisé pour le paiement**

.....

**Nom du titulaire :**

.....



## CONDITIONS GENERALES

1. L'AIACE, section Belgique, n'encourt aucune responsabilité et ne pourra être tenue responsable des conséquences ou dommages quelconques, matériels ou corporels, en cas d'accidents survenus à un participant durant les activités de l'association ou en relation avec celles-ci. Il appartient à chaque participant d'assurer les risques liés à la participation aux activités par des polices d'assurances individuelles, en ce compris la responsabilité civile.
2. L'AIACE, section Belgique, ne peut être tenue responsable en cas de vol, disparition, dommage ou détérioration de valeurs, biens ou équipements personnels des participants à ses activités.
3. L'AIACE, section Belgique, n'encourt aucune responsabilité et ne pourra être tenue responsable en cas d'annulation d'activités programmées ou de modifications apportées à l'organisation des activités.
4. En cas d'annulation d'une activité, la responsabilité de l'AIACE, section Belgique, se limite au remboursement intégral au participant inscrit des sommes qu'il a déjà payées au jour de l'annulation, au titre d'inscription à l'activité annulée.
5. La signature du présent bulletin implique la responsabilité financière pour les prestations ainsi demandées et l'obligation de payer intégralement les contributions et frais de participation.
6. Dans le cadre des activités de voyages, l'AIACE, section Belgique, se limite à collecter et centraliser les demandes de participations et de les transmettre à l'agence de voyages organisatrice et responsable du voyage. En aucun cas, l'association ne pourrait être considérée comme organisatrice du voyage ou intermédiaire de voyages au sens de la Directive 90/314/CE du Conseil du 13 juin 1990, concernant les voyages, vacances et circuits à forfait ou des dispositions de la loi du 16 février 1994, régissant le contrat d'organisation de voyages et le contrat d'intermédiaire de voyages. La responsabilité légale et contractuelle de la bonne fin des voyages repose exclusivement sur l'agence ou l'opérateur chargé de leur organisation et de leur exécution, à l'exclusion de toute responsabilité dans le chef de l'Association ou de ses responsables.

### **Conditions applicables en cas de désistement ou d'absence au départ**

1. Tout désistement à une activité doit être obligatoirement confirmé par écrit.
2. Après la date de clôture des inscriptions, un désistement donnera lieu à la retenue des frais réels irrécupérables. De plus, un montant de 5% du prix global de participation sera retenu au titre de frais administratifs. En tout état de cause, la retenue ne pourra être inférieure à un montant de 15,- euros par personne ou au montant total des activités dont le coût est inférieur à 15,- euros par participant. Un désistement à partir de 15 jours calendrier avant la date de l'activité ou l'absence au départ pour quelque raison de ce soit entraînera le paiement intégral du prix de l'activité.
3. Lorsqu'un participant choisit de ne pas profiter de l'une des prestations offertes dans le cadre d'une activité, ceci ne donnera lieu à aucun remboursement, sauf disposition particulière à cet effet approuvée par la personne responsable de l'activité.

-----